Direction des relations internationales de l'enseignement
Centre de Langue

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Auto-formation : Comprendre l'environnement économique

Crédit : ***Joëlle Bonenfant***
Jean Lacroix

Notion : Le pouvoir d'achat

De manière générale, avec le temps, les salaires augmentent. Mais cette augmentation ne signifie pas qu'il y a accroissement de richesse ou possibilité d'acheter davantage. Pour le savoir, il faut observer le **pouvoir d'achat**, c'est-à-dire la possibilité, plus ou moins grande, que donne un revenu (salaire, loyer, allocations familiales…), à son bénéficiaire, de se procurer des biens et des services.
Le pouvoir d'achat du consommateur, à un moment donné, va dépendre de son revenu, du niveau des prix et de la pression fiscale.

1. Le revenu disponible.

C'est le revenu dont disposent les ménages après déduction des prélèvements obligatoires et perception des revenus de transfert :

Revenu disponible = Revenus primaires **-** Impôts directs **-** Cotisations sociales **+** Prestations sociales **+** Autres revenus de transfert

2. Le salaire réel.

L'analyse économique distingue le **salaire nominal**, c'est-à-dire la quantité de monnaie perçue au titre du salaire et le **salaire réel** ou la quantité de biens ou services que ce salaire permet d'acheter.
Comme le pouvoir d'achat dépend à la fois des revenus et des prix, lorsque la hausse des prix est supérieure à la hausse des salaires, le salaire réel diminue et vice versa. On parle alors d'**augmentation** ou de **diminution** du **pouvoir d'achat**.

3. Le coût de la vie.

C'est le niveau général des prix.
Pour évaluer les variations des prix, on a recours à **l'indice des prix** qui mesure la variation d'un prix entre deux époques données.
L'indice général des prix concerne l'ensemble des prix. Lorsque la tendance générale de l'évolution des prix est à la hausse, on parle d'**inflation**.